

Communiqué de presse – 30 juin 2023

La Métropole de Lyon et INRAE s’engagent dans un partenariat pour la transition agricole, alimentaire et environnementale

Par la signature d’une convention-cadre le jeudi 29 juin 2023, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon et Philippe Mauguin, Président-directeur général d’INRAE, ont engagé leurs deux organisations à collaborer activement pendant 10 ans au service de la transition agricole, alimentaire et environnementale. Au regard de leurs champs de compétences respectifs, INRAE et la Métropole de Lyon souhaitent mettre leurs expertises et dispositifs expérimentaux en commun pour co-construire des projets propices au développement des connaissances et innovations. Engagé dans une démarche volontaire d’appui aux politiques publiques avec de nombreux acteurs territoriaux, INRAE signe son premier accord cadre avec une grande métropole dont les résultats ont vocation à rayonner bien au-delà du territoire lyonnais.

INRAE et la Métropole de Lyon collaborent depuis près de 40 ans sur la thématique du traitement des eaux issues des territoires urbains¹, collaboration qu’ils ont souhaité élargir à des questions aussi variées que la gestion de l’eau, la régulation des espèces invasives, le développement des solutions fondées sur la nature et des services apportés par les écosystèmes, ainsi que sur les questions de circuits-courts agricoles et de nutrition humaine, entrant pleinement dans le large champ de compétences de la Métropole de Lyon. Par cette convention-cadre, INRAE et la Métropole de Lyon structurent et élargissent leur partenariat.

Un partenariat sous le signe de la transition écologique

La Métropole de Lyon place en particulier la transition écologique au cœur de ses politiques publiques et en fait un axe de travail transversal pour tous ses services, tout en conduisant une politique volontariste en matière environnementale, agricole et alimentaire pour ses habitants. Cette collaboration s’inscrit ainsi pleinement dans la stratégie INRAE 2030, feuille de route pour relever les défis de l’agriculture, de l’alimentation et de l’environnement de demain.

Ainsi, dans une dynamique active de politiques de partenariat dans les régions et les territoires, la convention-cadre qui lie INRAE à la Métropole de Lyon ambitionne de soutenir conjointement le développement d’innovations technologiques, organisationnelles, sociales et politiques sur un champ de recherches élargi aux différentes dimensions de la transition écologique.

Les travaux des deux partenaires porteront dans un premier temps sur 3 enjeux prioritaires :

1. Agriculture et alimentation durables
2. Protection qualitative et gestion sobre de la ressource en eau et des milieux aquatiques, lutte contre les inondations
3. Restauration des milieux, de leur biodiversité et de leurs fonctions, développement de solutions fondées sur la nature.

Ce nouveau cadre de collaborations s’appuie sur un important réseau de partenaires académiques, notamment au niveau des sites universitaires, ainsi que sur différents dispositifs partenariaux : unités mixtes de recherche (UMR), Fédérations de recherche, Zones Atelier, GIS, Parmi eux, la Fédération de recherche « Biodiversité, Eau, Environnement Ville Santé » est amenée à être un acteur

¹ à l’aide notamment, depuis plus de 15 ans, du dispositif expérimental de la station d’épuration à La Feyssine appartenant au Grand Lyon et exploité par INRAE.

privilegié du présent partenariat dans la mobilisation des importantes ressources académiques du site universitaire de Lyon Saint-Etienne autour des enjeux que les deux partenaires partagent dans le domaine de l'environnement.

Ce partenariat vise à accompagner la mise en œuvre d'une transition agricole, alimentaire et environnementale durable sur le territoire lyonnais dans une démarche de co-construction, ambitionne d'être utile à d'autres territoires (données issues de publications scientifiques, expertises techniques, outils de pilotage et données expérimentales, méthodes, formations...) et, in fine, de contribuer pleinement au dialogue science-société, un des piliers de l'accélération de la transition.

« Avec ce premier accord-cadre conclu avec une grande métropole, INRAE s'inscrit dans une démarche volontaire d'appui aux politiques publiques passant par des partenariats forts avec de nombreux acteurs des territoires.

Les travaux que nous mènerons avec la Métropole de Lyon s'appuieront sur le réseau très riche de partenaires académiques locaux qui sont présents sur le territoire de la Métropole, faisant du site universitaire de Lyon-Saint-Etienne l'un des tout premiers sites dans le paysage de l'ESR français et un site majeur à l'échelle européenne. INRAE apportera ses compétences et son expertise d'établissement national de recherche fort de 12 000 personnes, focalisé sur les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. »

Philippe Mauguin, PDG d'INRAE

« Avec ce partenariat, la Métropole de Lyon et INRAE mettent leurs forces en commun pour la transition écologique. Sur le volet de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques comme sur ceux de la renaturation ou de l'agriculture et l'alimentation, le partenariat noué permettra de développer sur le territoire de la Métropole de Lyon des solutions plus efficaces et rapides. Suivie côté Métropole de Lyon par les vice-présidents Anne Groperrin et Jérémy Camus, cette collaboration nous aidera par exemple très concrètement à renforcer l'optimisation énergétique et environnementale de la station d'épuration de Pierre-Bénite, ou à développer des solutions naturelles et efficaces pour traiter les effluents rejetés par les déversoirs d'orage, favorisant un meilleur respect du cycle de l'eau. »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

Contacts presse :

Service de presse INRAE : presse@inrae.fr – 01 42 75 91 86

Service presse Métropole de Lyon : Baptiste Barles – bbarles@grandlyon.com – 06 98 73 61 96

A propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a rôle un majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

A propos de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est née le 1er janvier 2015. C'est une collectivité territoriale unique en France, créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur 59 communes. Comptant 1,4 millions d'habitants, elle est en charge d'un grand nombre de compétences parmi lesquelles figurent le développement économique, l'habitat et le logement, les déplacements, les solidarités, l'enfance et la famille, l'eau et l'assainissement ou encore la propreté.